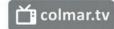
# Année scolaire 2016-2017

# Guide des établissements scolaires colmariens

Le chemin des écoliers





















## **CALENDRIER SCOLAIRE 2016/2017**

**Zone A:** Académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes,

Toulouse.

Zone B: Académies de Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers,

Reims, Rouen, Strasbourg.

**Zone C:** Académies de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Rentrée des classes : Jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2016 au matin			
z O N E	Toussaint	Du jeudi 20 octobre 2016 au mercredi 2 novembre 2016	Reprise des cours : Jeudi 3 novembre 2016
	Noël	Du samedi 17 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017	Reprise des cours : Mardi 3 janvier 2017
	Hiver	Du samedi 11 février 2017 au dimanche 26 février 2017	Reprise des cours : Lundi 27 février 2017
	Printemps	Du samedi 8 avril 2017 au dimanche 23 avril 2017	Reprise des cours : lundi 24 avril 2017
Vacances d'été : Samedi 8 juillet 2017 après la classe			

# <u>LA DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA SOLIDARITE</u> DE LA VILLE DE COLMAR

Votre interlocuteur privilégié :

MAIRIE DE COLMAR Service de l'Enseignement 8 rue Rapp à Colmar

Vous connaîtrez l'école d'accueil, maternelle ou élémentaire, de votre enfant, en vertu d'un principe simple d'assignation déterminé par la carte scolaire, en téléphonant au <u>Secrétariat du Service de l'Enseignement</u>:

03 89 20 67 63 ou 03 89 20 67 48.

# PREMIÈRES DÉMARCHES

#### > Inscriptions:

<u>Les inscriptions en maternelle</u> seront effectuées par la Mairie de Colmar au courant du mois de février et mars, aux dates fixées en début d'année. Les documents à présenter sont le livret de famille et un justificatif de domicile.

Afin de valider définitivement l'inscription de votre enfant à l'école **maternelle**, il est impératif de prendre rendez-vous avec la direction de l'école qui vous aura été attribuée par la Mairie. Les documents à présenter sont le certificat d'inscription, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

<u>Les inscriptions en élémentaire</u> se déroulent chaque année en mai et sont effectuées par l'école correspondant au secteur dans lequel vous habitez. Vous devez prendre rendez-vous avec la direction de cette école.

En cas de non validation, l'inscription de votre enfant ne serait plus prise en compte.

#### Dérogations :

Le formulaire de demande de dérogation scolaire est à retirer à la Mairie ou sur le site internet de la Ville www. Colmar.fr. Après l'avoir complété, ce formulaire est à déposer au service de l'Enseignement. Une Commission de dérogation se tenant fin mai décide de l'acceptation ou du refus selon la raison invoquée et les effectifs de l'école demandée.

#### Inscriptions Bilinguisme :

Le bilinguisme repose sur la parité horaire en français et en allemand. L'enseignement bilingue débute dès la petite section de maternelle et se poursuit en élémentaire, au collège et au lycée à Colmar. Les écoles bilingues n'étant pas sectorisées, les parents forment un vœu sur le choix de plusieurs écoles. Une commission d'affectation se tenant en avril attribue une école.

#### Dérogations :

En cas de sortie du cursus bilingue, l'enfant réintègre son école de secteur sauf demande de dérogation pour un maintien en monolingue dans l'école.

# L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Inspection de l'Éducation Nationale - Circonscription de Colmar -

École Jean-Jacques WALTZ 1 rue Henri Schaedelin - 68000 COLMAR Tél. : 03.89.80.63.59

#### Inspecteur de l'Éducation Nationale :

Monsieur Daniel RIBER

**L'Inspection de l'Éducation Nationale** assure la gestion pédagogique et administrative de toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de Colmar.

# **ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES**

Les écoles maternelles suivantes bénéficient d'un décalage horaire de 10 mn par rapport aux écoles élémentaire : Magnolias, Muguets, Violettes, Coquelicots, Pâquerettes, Lilas, Oberlin, Saint Anne, La Fontaine, Roses et Tulipes

#### École Maternelle Maurice BARRÈS

**203.89.41.93.90** 

Directrice: Mme Nathalie DOUTRE

2 rue Charles-Marie Widor - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

**Restauration scolaire:** sur place.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et garderie du soir de 15h45 à 18h30

#### ▶ École Maternelle Sébastien BRANT

**2** 03.89.79.95.22

**Directrice :** Mme Szusza WEINEK

3 rue d'Ammerschwihr - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

Restauration scolaire et activités périscolaires : Néant

#### ▶ École Maternelle LES COQUELICOTS + Bilingue (décalage horaire de 10mn)

**203.89.79.32.16** 

**Directrice :** Mme Cécile CONDE 19 rue de Berlin - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

Restauration scolaire: déplacement à pied au Centre Europe.

Activités périscolaires : accueil du matin à A. Frank de 7h45 à 8h20 et garderie du soir à A. Frank de 15h35 à 18h30

#### ► École Maternelle Jean de la FONTAINE (décalage horaire de 10mn)

**203.89.41.11.38** 

**Directrice :** Mme Isabelle LÖTTERLE 24 rue du Ladhof - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

Restauration scolaire: déplacement en bus jusqu'au site Les P'tits Loups - rue Billing

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h20 et garderie du soir de 15h35 à 18h30

#### École Maternelle Anne FRANK + accueil enfants de 2 ans

**₹**03.89.79.93.36

**Directrice:** Mme Chantal ZIMMERMANN

5 rue de Berne - 68000 COLMAR

*Horaires :* lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

**Restauration scolaire:** déplacement à pied vers l'école élémentaire A. Frank.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et garderie du soir de 15h45 à 18h30

#### **▶** École Maternelle LES GÉRANIUMS

**2** 03.89.80.63.85

Directrice: M. Alain MORITZ

1 rue de Gunsbach - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

**Restauration scolaire:** déplacement à pied au Centre Europe.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 au Centre Europe et garderie du soir de 15h45 à 18h30 au Centre Europe

#### École Maternelle LES HORTENSIAS + accueil enfants 2 ans

**2** 03.89.79.11.85

**Directrice :** Mme Martine SCHAEFFER 2 rue de Riquewihr - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h15 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

Pas de restauration scolaire, ni d'accueil du matin et ni de garderie du soir

#### ► École Maternelle LES LILAS (décalage horaire de 10mn)

**₹**03.89.80.73.78

Directrice: Mme Sybille MEYER

1 rue de l'Abbé Lemire - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

**Restauration scolaire :** déplacement en bus jusqu'au Centre Europe.

Pas d'accueil du matin ni de garderie du soir

#### École Maternelle LES MAGNOLIAS (décalage horaire de 10mn)

**203.89.41.07.99** 

**Directrice**: Mlle Antoinette SCHOEPFER 20 rue Henry Wilhelm - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

Restauration scolaire: déplacement en bus jusqu'à l'école JJ. Waltz.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h20 et garderie du soir de 15h35 à 18h30

#### École Maternelle Jean MACÉ + Bilingue

**2** 03.89.41.23.90 €

**Directrice :** Mme Christine DUCHOSSOIS 44 route de Neuf-Brisach - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

Restauration scolaire: déplacement en bus aux P'tits Loups – rue Billing

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et garderie du soir de 15h45 à 18h30

#### École Maternelle LES MUGUETS (décalage horaire de 10mn)

**☎** 03.89.79.75.32

**Directrice :** Mme Marie-Laure SCHIFF 17 rue du Raisin - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

Restauration scolaire: déplacement en bus jusqu'à l'école JJ. Waltz.

<u>Activités périscolaires</u>: accueil du matin de 7h45 à 8h20 et garderie du soir de 15h35 à 18h30

#### École Maternelle OBERLIN + Bilinque (décalage horaire de 10mn)

**2** 03.89.41.11.37

**Directrice :** Mme Myriam LIEDHART 22 rue de l'Est - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

Restauration scolaire: déplacement en bus jusqu'au site Les P'tits Loups – rue Billing

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h20 et garderie du soir de 15h35 à 18h30

#### ► École Maternelle LES PÂQUERETTES (décalage horaire de 10mn)

₱ 03.89.80.79.13

**Directrice :** Mme Esther SCHERRER 2 rue de Schongau - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

Restauration scolaire: déplacement à pied jusqu'à l'école JJ. Waltz.

Activités périscolaires : accueil du matin à l'école Waltz de 7h45 à 8h20 et garderie du soir de 15h35 à 18h30 à l'école Waltz

#### École Maternelle LES MARGUERITES + accueil enfants 2 ans

**203.89.79.36.21** 

**Directrice :** Mme Anne-Sophie LAMBS 2 rue des Marguerites - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h15 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

Accueil d'enfants de 2 ans et 3 ans du quartier Florimont, qui iront ensuite en section des Moyens à l'école maternelle Les Lilas. Pas de restauration scolaire, ni d'accueil du matin, ni de garderie du soir

#### **▶** École Maternelle Louis PASTEUR

**₹**03.89.79.95.45

**Directeur :** Mme Catherine PEREARNAU 16 rue Adolphe Hirn - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: déplacement en bus jusqu'à l'école JJ. Waltz.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et garderie du soir de 15h45 à 18h30

#### École Maternelle Christian PFISTER + Bilingue

**2** 03.89.80.63.81

**Directeur :** M. Cédric HERZ 2 rue Geiler - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

**Restauration scolaire:** sur place.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et garderie du soir de 15h45 à 18h30



#### École Maternelle LES PRIMEVÈRES + accueil enfants de 2 ans

**₹** 03.89.79.24.02

**Directrice :** Mme Caroline SANCHEZ 4 rue de Lausanne - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h15 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

(pas de restaurations scolaire, ni de garderie du soir)

#### École Maternelle LES ROSES + Bilingue (décalage horaire de 10mn)

**203.89.41.00.82** 

**Directrice :** Mme Muriel MEYER 5 route de Bâle - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

**Restauration scolaire:** déplacement à pied jusqu'à l'Institution Saint-Jean.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h20 et garderie du soir de 15h35 à 18h30

#### > École Maternelle SAINTE-ANNE (décalage horaire de 10mn)

*₱*03.89.41.29.21

Directrice: M. Jean-Marc WAGNER

4a rue Mathias Grünewald - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

Restauration scolaire: déplacement en bus jusqu'au site Les P'tits Loups – rue Billing

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h20 et garderie du soir de 15h35 à 18h30

#### École Maternelle Antoine de SAINT-EXUPÉRY

**203.89.80.64.50** 

**Directrice :** Mme Mélanie STEINMETZ 2 rue de Stockholm - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

**Restauration scolaire :** déplacement à pied au Centre Europe.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 au Centre Europe et garderie du soir de 15h45 à 18h30 dans les locaux

de l'école

#### École Maternelle SERPENTINE

**203.89.41.04.84** 

**Directrice :** Mme Katia SCHWENTZEL 5 rue Serpentine - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: sur place.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et garderie du soir de 15h45 à 18h30

#### École Maternelle LES TULIPES + Bilingue (décalage horaire de 10mn)

**☎ 03.89.41.19.58** 

Directrice: Mme Caroline LOEWERT

23 rue Camille Schlumberger - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

Restauration scolaire : déplacement à pied à la Maison de la Famille

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h20 et garderie du soir de 15h35 à 18h30

#### **▶** École Maternelle LES VIOLETTES (décalage horaire de 10mn)

**2** 03.89.80.79.20

**Directrice :** Mme Christine STARCK-MUHR 14 rue de Genève - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 15h35 et le mercredi de 8h20 à 11h20.

Restauration scolaire : déplacement à pied à A. Frank

Pas d'accueil du matin, ni de garderie du soir

#### École Maternelle Jean-Jacques WALTZ

₱ 03.89.79.28.12

Directrice: Mme Agathe ROHN

1 rue Henri Schaedelin - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

**Restauration scolaire:** sur place.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et garderie du soir de 15h45 à 18h30

#### **▶** École Maternelle Bilingue Georges WICKRAM (désectorisée)

**2**03.89.23.50.21

**Directrice :** Mme Kristell DANIC 1 rue Woelfelin - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

**Restauration scolaire:** sur place.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et garderie du soir de 15h45 à 18h30



@ Can Stock Photo - csp29895675

# ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

#### École Élémentaire Maurice BARRÈS

**203.89.41.17.74** 

**Directeur :** M. Claude MEYER 16 rue d'Ostheim - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: sur place.

Activités périscolaires: accueil du matin de 7h45 à 8h30 et études surveillées de 15h45 à 18h

#### École Élémentaire Sébastien BRANT

**2** 03.89.80.73.45

Directrice: M. José GARCIA

1 rue d'Ammerschwihr - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

**Restauration scolaire:** déplacement en bus jusqu'au Centre Europe.

Activités périscolaires : accueil du matin et études surveillées de 15h45 à 18h

#### > École Élémentaire Anne FRANK

**2** 03.89.80.73.23

**Directeur:** M. Jean-Christophe BATTESTI 1 rue de Berne - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: déplacement à pied jusqu'au Collège Molière.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et études surveillées de 15h45 à 18h

#### École Élémentaire Adolphe HIRN

**2** 03.89.41.23.64

*Directeur :* M. Christophe HAAS 18 rue des Trois-Épis - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: déplacement en bus jusqu'au Collège Molière.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et études surveillées de 15h45 à 18h

#### École Élémentaire Jean MACÉ + Bilingue

**2** 03.89.41.23.78

*Directeur :* M. Vincent ACKERMANN 44 route de Neuf-Brisach - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: déplacement à pied jusqu'au site Les P'tits Loups- rue Billing

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et études surveillées de 15h45 à 18h

#### École Élémentaire Louis PASTEUR

**203.89.80.73.85** 

Directeur: M. Maurice FLECK

17 rue Saint-Joseph - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: déplacement en bus jusqu'au Collège Molière.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et études surveillées de 15h45 à 18h

#### École Élémentaire Christian PFISTER + Bilingue

**₹ 03.89.80.63.81** 

**Directeur :** M. Cédric HERZ 2 rue Geiler - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: sur place.

Activités périscolaires: accueil matin de 7h45 à 8h30, études surveillées de 15h45 à 18h

#### École Élémentaire Jean-Jacques ROUSSEAU

**₹ 03.89.41.23.75** 

**Directrice :** Mme Corinne SAULNIER 3 place de l'Ecole - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

**Restauration scolaire :** déplacement à pied jusqu'au Collège Saint-André.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et études surveillées de 15h45 à 18h

#### École Élémentaire SERPENTINE

**203.89.41.23.65** 

**Directeur:** M. François STOERCKLER 5 rue Serpentine - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30 Restauration scolaire: déplacement à pied jusqu'à l'Institut de l'Assomption et au Lycée Schongauer (2 groupes).

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et études surveillées de 15h45 à 18h

#### > École Élémentaire Antoine de SAINT-EXUPÉRY

**2** 03.89.80.72.50

**Directeur :** M. Jean-Michel DEBRET 21 rue de Prague - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: déplacement à pied jusqu'au Collège Molière.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 au Centre Europe et études surveillées de 15h45 à 18h00 dans les locaux

<u>de l'école</u>

#### **➢** École Élémentaire SAINT-NICOLAS

**₹** 03.89.41.23.63

**Directrice :** Mme Arlette WODEY 14 rue Saint-Nicolas - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: déplacement à pied jusqu'au Collège Saint-André.

Activités périscolaires: accueil du matin de 7h45 à 8h30 et études surveillées de 15h45 à 18h

#### **▶** École Élémentaire Jean-Jacques WALTZ

**Directrice :** Mme Nathalie LEFRANG 1 rue Henri Schaedelin - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: déplacement en bus jusqu'au Collège Molière.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et études surveillées de 15h45 à 18h

#### **▶** École Elémentaire Bilingue Georges WICKRAM (désectorisée)

**2** 03.89.23.50.21

**2**03.89.79.12.71

**Directrice :** Mme Kristell DANIC 1 rue Woelfelin - 68000 COLMAR

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30

Restauration scolaire: sur place.

Activités périscolaires : accueil du matin de 7h45 à 8h30 et études surveillées de 15h45 à 18h



# RESTAURATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE COLMAR

## Tous les jours sauf le mercredi



### Association PRÉALIS # 03.89.80.43.20 - site internet : prealis-asso.fr

Restauration scolaire et activités périscolaires 1 place Henri Sellier - 68000 COLMAR

Association pour les activités périscolaires dans les écoles maternelles et élémentaires, elle propose d'accueillir vos enfants le matin, en cantine, en garderie du soir et en études surveillées.

Pour connaître la cantine accueillant votre enfant ou les horaires périscolaires, recherchez le nom de l'établissement d'enseignement au sein de ce guide.

#### Pour l'inscription de votre enfant, les critères suivants seront appliqués :

- les parents bénéficiant déjà de nos prestations devront obligatoirement être à jour de paiements lors du renouvellement de l'inscription ;
- compléter et signer la fiche sanitaire ;
- être à jour de vaccinations ;
- régler la cotisation annuelle ;
- priorité sera donnée aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle ou aux enfants de familles monoparentales.

#### Les documents à fournir sont les suivants :

- un relevé d'identité bancaire ;
- un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer,...);
- une attestation d'employeur ou la photocopie du dernier bulletin de salaire des deux parents.

Les enfants issus des écoles ne disposant pas de cantine sur place se rendent à pied sur l'un des sites de restauration, ou sont véhiculés par bus. Durant ce trajet, lors du déjeuner et sur le chemin du retour, ils sont constamment entourés par le personnel accompagnateur de la Ville de Colmar, et cela jusqu'au relais effectué avec les enseignants.

#### Heures d'ouverture au public :

Pendant les périodes scolaires :

lundi, jeudi et vendredi :

de 9h à 17h en continu

mardi:

de 9h à 18h en continu

mercredi:

de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Pendant les congés scolaires :

du lundi au jeudi :

de 9h à 12h et de 14h à 16h30

le vendredi :

de 9h à 12h

## Le Mercredi : 2 démarches à effectuer si besoin

- 1) Restauration scolaire et activités périscolaires se déroulent à l'école Pfister, contacter pour l'inscription :
- 2) Mise en place d'une garderie de 11h30 à 12h30 les mercredis dans toutes les écoles publiques de Colmar, contacter pour l'inscription :
- Cellule vie scolaire − 🕾 03.89.20.68.77

# PRIME D'AIDE À LA SCOLARITÉ

Afin de préserver au mieux le pouvoir d'achat des familles colmariennes et de les aider à faire face aux dépenses liées à la scolarisation des enfants, la Ville de Colmar a décidé d'attribuer une aide financière aux familles colmariennes dont un enfant entre en école élémentaire ou au collège.

Une prime de 75 € est prévue pour chaque enfant qui entre en école élémentaire (C.P.). A titre de mesure sociale, la subvention est portée à 100 € si un autre enfant de la même famille est déjà en élémentaire et si le montant des impôts sur le revenu est inférieur ou égal à 250 €.

Pour un enfant entrant au collège (6<sup>ème</sup>), la prime s'élève à 100 €.

Ces mesures sont prises en faveur des familles **colmariennes** et concernent aussi bien les établissements publics que privés, colmariens ou non.

#### **AIDE AUX DEVOIRS**

La Ville de Colmar organise pour les élèves colmariens des écoles élémentaires, une aide aux devoirs.

Cette aide, gratuite pour les familles domiciliées à Colmar, peut être demandée par les parents au moyen d'un formulaire distribué par l'école dans le carnet de liaison de votre enfant. L'accès à ce soutien individualisé n'est pas automatique. Il se fera après avis des enseignants, afin d'en faire bénéficier les élèves rencontrant, même temporairement, certaines difficultés.

Les parents sollicitant cette aide seront informés dans les meilleurs délais de la suite donnée à leur demande et seront contactés par l'association Préalis qui définira avec eux les modalités pratiques.

Ce dispositif, distinct de l'aide mise en place par l'Education Nationale, fonctionnera, hors vacances scolaires, **les lundis, mardis, jeudis et vendredis – 2 jours par semaine et par école – les jours varient selon les écoles -** entre **15h45 et 18h00**, par groupe de 4 enfants dans toutes les écoles élémentaires (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions).

